



Dossier technique Sélective Inter-
Régionale EST Tumbling)

Samedi 5 février 2022
Metz (UA2M) – Les Arènes

Note technique Sélective Inter- Régionale Est Tumbling

Compétition sélective pour les Championnats de
France pour les filières Elite et Nationale

Régions concernées : Ile de France, Hauts de France,
Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-
Rhône-Alpes, PACA.

Forclusion / limite d'engagement :

10 janvier 2022

Lieux de compétition

Tumbling : salle annexe des Arènes
de Metz – Avenue Louis le
Débonnaire – 57000 Metz

Contact technique

M.MEYER Gaël : CTS / Directeur de compétition

gael.meyer@ffgym.fr

06.20.20.65.14

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via le formulaire accessible par le lien suivant pour le **15 janvier 2022** (inclus) :

[Accéder directement au formulaire](#)

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également remplir le formulaire.

Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la durée de compétition pour le trampoline, le tumbling et les clubs Gac ayant des représentants en Elite, NATC ou NAES. En Gac, les clubs ayant des compétiteurs en NAAV ou NB doivent être présents sur toute la journée de compétition qui les concerne.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Tumbling élite : 37,60 euros par gymnaste

Tumbling performance : 22 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le 10 janvier 2022 (23h59).

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Règlement des engagements

Les engagements sont à payer par chèque ou par virement auprès du Comité Régional Grand-Est.

Règlement par virement bancaire :

Nous vous invitons à privilégier ce mode de paiement : voici le [RIB du CR Grand Est](#)

Lorsque vous effectuez le virement, bien indiquer le n° d'affiliation du club, la référence indiquée sur le bordereau d'engagement généré par @FFGYM LICENCE ET le lieu de la compétition. Ex **44057.XXX/1563/Reims**).

Le club réalise le paiement par virement bancaire ou par chèque (**au plus tard le jeudi précédant la compétition**).

Règlement par chèque :

Le chèque et le coupon détachable du bordereau d'engagement sont à envoyer au service comptabilité avant la compétition (au plus tard le jeudi précédant la compétition) : - Comité régional de Gymnastique – Service comptabilité - 4 rue Jean MENDELIN – BP 95028 - 67035 Strasbourg Cedex 2

Tous les chèques devront être libellés à l'ordre : Comité Régional de Gymnastique du Grand Est. Ne pas utiliser le même chèque pour l'inscription à plusieurs actions. Merci d'identifier l'action sur votre chèque.

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera aux Arènes de Metz : le vendredi de 18h à 20h, le samedi de 7h30 à 18h,
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

Cartes de compétition

TU : Les cartes de compétition TU sont à remettre à l'accueil. Elles seront bientôt téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail **à l'adresse** gael.meyer@ffgym.fr

en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le). La liste des certificats à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Un entraînement plateau est possible :

- Aux arènes de Metz pour le TU le vendredi de 18h à 20h (*information à confirmer : en attente de l'aval du COL*)

Echauffements

TU : Echauffement articulaire dans un espace annexe délimité.

Echauffement spécifique sur la piste de compétition.

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition ainsi qu'à l'adresse suivante sur le site du CR Grand Est : <https://grand-est.ffgym.fr/Evenements>. Le planning définitif sera diffusé à ce même endroit mi-janvier.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	10 janvier 2022
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	10 janvier 2022
Engagement des juges	Formulaire	15 janvier 2022
Paiement des engagements	CR GRAND EST	AVANT le 3 février 2022